

FICHE DE POSTE 2026-2027

« A_ENSACF 2026-27_MCA 50%_ETEH_TPCAU »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2026-2027

Recrute : 1 enseignant.e maître.s.e associé.e à mi-temps (160h)

Champ disciplinaire : TPCAU

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, implantée au cœur du Massif central, affirme sa singularité au sein des ENSA françaises. Dans un contexte de crises multiples, elle fait le choix d'une large ouverture au monde tout en réaffirmant la force de son ancrage territorial. Elle considère ces territoires « en marge » comme un laboratoire de pratiques frugales et empiriques, et une ressource pour penser le monde contemporain. Elle inscrit son action dans le programme « Culture et Ruralité » porté par le ministère de la Culture, qui vise à renforcer la place de la culture au cœur des territoires ruraux.

Elle fonde sa pédagogie sur plusieurs thèmes majeurs :

- **La spécificité disciplinaire et la pensée transcalaire** : à l'ENSACF, on considère que l'architecte, avec son outillage spécifique, est légitime à intervenir sur l'ensemble des échelles – du grand territoire au détail constructif – et à toutes les étapes du projet.
- **La dimension réflexive du projet d'architecture** : le projet, objet pédagogique spécifique et singulier, est consubstantiel à la pratique de l'architecte. Placé au centre des apprentissages, il est le lieu de la synthèse des connaissances et de la production de la forme.
- **L'architecture comme recherche** : Le projet est tout à la fois une recherche en soi et un objet d'étude spécifique. Il n'est pas envisagé comme un objet théoriquement isolé, mais s'inscrit dans une série de filiations, s'appuyant sur le déjà-là pour s'inscrire dans une histoire en cours.
- **L'expérimentation** : l'ENSACF cherche à éprouver, à travers des modalités pédagogiques singulières, des solutions alternatives. Le travail à l'échelle territoriale est mené lors d'ateliers in situ, confrontant l'étudiant.e aux réalités du contexte. La question constructive est abordée par le « faire » et par la production de prototypes à grande échelle.
- **La question environnementale** est envisagée d'un point de vue disciplinaire et infuse l'ensemble des cours et des ateliers. La quête d'une plus grande sobriété s'appuie sur le déjà là et les ressources mobilisables, privilégiant la transformation, le réemploi et les circuits courts.
- **Les pratiques émergentes** : les grandes crises contemporaines – migratoire, environnementale, sociétale, etc. – imposent des modifications radicales de nos pratiques

et une réflexion sur un « nouveau régime matériel pour l'architecture ». L'ENSACF et son laboratoire « Ressources » explorent l'« architecture des marges » et questionnent le territoire disciplinaire de l'architecture afin d'accompagner les étudiant-e-s dans la définition de leurs futurs métiers.

Les **quatre Domaines d'études de master** proposent des prolongements différents et complémentaires au projet pédagogique de l'école :

- **ETEH** (Écologies, Transformations, Esthétiques, Habitabilités) questionne la production et les esthétiques de l'architecture au regard des limites planétaires. Il propose une pédagogie pour réparer les territoires contemporains par l'architecture, en radicalisant les interventions avec des actions respectueuses, militantes, pragmatiques, inventives, prenant en compte les climats et écosystèmes vivants dans leur globalité.
- **EVAN** (Entre Ville, Architecture et Nature) traite des métamorphoses qui traversent aujourd'hui les territoires et le métier d'architecte : les milieux connaissent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques ; la profession, elle aussi, se reconfigure et se réinvente. L'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité, d'élargir son spectre d'intervention, de remodeler ses outils et de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.
- **Métaphaur** (Mémoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine HABité Urbain et Rural) explore les dimensions anthropologiques, culturelles et sensibles de l'héritage, de la patrimonialisation, de la réappropriation et de la reconstruction.
- **REX** (Réalités et Expérience) propose, en associant ces deux termes, une pédagogie dont l'objectif est de produire une connaissance au plus près du temps fragile et instable qui constitue le cadre contemporain des pratiques en architecture, et qu'il convient de mesurer par une posture analytique et engagée. Il s'agit d'une pédagogie du réel, visant une interaction avec l'environnement social, politique, économique et construit dans lequel les étudiant-e-s seront amené-e-s à exercer.

Le laboratoire **Ressources** est placé sous la double tutelle de l'ENSACF et de l'UCA, dont le projet scientifique est intitulé « Les marges de l'architecture et l'architecture des marges ». Ressources explore les marges – entre critiques et transgressions, résistances et résiliences – et défend l'idée que ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes, mais depuis ses marges.

2. DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2026-2027 un-e enseignant-e chercheur-e pour enseigner le projet et le rapport d'études dans le champ TPCA en licence et master. Les missions proposées relèvent de l'enseignement, de la recherche ; il est demandé une implication dans les commissions et groupes de travail accompagnant les enseignements à l'ENSACF.

Orientations thématiques de recherche et d'enseignement (Semestre 5 et 6_Rapport d'études et Domaine d'étude ETEH) :

Enseignements proposés (heures données à titre indicatif)

En licence :

Le rapport d'études s'entend comme un lieu d'initiation aux outils de la recherche dans lequel les étudiant-e-s abordent exclusivement des thèmes transversaux de la Licence 3 (milieux, biodiversité, écosystèmes, habité, métropoles, mondes ruraux).

UE 5.3_Rapport d'études 1 : 12h eq.TD

UE 6.3_Rapport d'études 2 : 18h éq.TD

En master_DE ETEH :

UE 8.1_projet architectural et urbain : 40h eq.TD

UE 8.1_ projet architectural et urbain : 90h eq.TD

Structuration générale du DE ETEH :

M1. ARCHITECTURE ET RESSOURCES

L'année de Master 1 du DE ETEH outille les étudiant-es pour faire face aux nombreux sujets qu'engagent les notions d'écologie, dans la posture de l'architecte et dans la discipline architecture. Elle propose de hiérarchiser les échelles d'exploration.

L'échelle de l'édifice sera approfondie dans son incarnation formelle, ses résultantes spatiales et constructives, ses qualités d'usage. L'échelle du territoire s'incarnera au prisme des filières, leur fonctionnement et leurs transformations possibles, mais aussi du climat et de ses relations avec l'évolution des modes de vie et des esthétiques. Les paysages urbanisés feront l'objet d'un focus particulier pour approfondir leurs transformations à partir des sols.

- M1.S7 Eviter d'extraire : du gisement aux communs (fiche UE pré-saisie le 08/07 - RL) n'a pas fonctionné, à refaire)
Maîtriser la technique du relevé architectural et constructif
Expérimenter une méthode de diagnostic transdisciplinaire
Explorer la dimension poétique et le potentiel sensible des lieux en désamour
Concevoir un projet de commun / refuge climatique répondant à un enjeu social
Proposer un projet architectural / processus ouvert
Identifier la posture que l'architecte peut adopter dans un contexte spécifique
Explorer les esthétiques du gisement du matériau à l'échelle de l'édifice
Développer une culture constructive au service de la réutilisation
S'initier aux méthodes et outils de travail en collectif
Développer une méthode de travail limitant l'usage du numérique et favorisant la déconnexion et le travail collectif.
- M1.S8 Eviter de démolir : à la recherche du logement "robuste" (fiche UE pré-saisie le 08/07 - RL) n'a pas fonctionné, à refaire)
Préfigurer la transformation d'un immeuble de logement existant à partir de l'évaluation de ses différentes valeurs, lacunes et potentialités

Concevoir la transformation d'un immeuble de logements à la rencontre des micro-climats, des modes de vie, de l'anatomie constructive et de l'écriture architecturale
 Projeter les qualités d'usage et d'ambiances à l'échelle de la pièce et du détail architectural
 Envisager les évolutions ultérieures et intégrer l'incertitude dans le projet
 Développer une logique de conception comparative (par variations, par analyse de références)
 Expérimenter des méthodes de coopération entre concepteurs
 Argumenter un raisonnement de projet à différentes échelles et l'énoncer dans un rapport de projet
 Esquisser un regard auto-critique sur son propre processus de conception et son positionnement d'architecte

M2. ARCHITECTURE ET CLIMATS

Le Master 2 ETEH prépare les étudiant·es à la conception de leur PFE à travers un projet long. Architectures et climats, engage des scénarios prospectifs de transformation de l'existant, édifices, territoires publics et milieux en intégrant les données du réchauffement climatique, à plusieurs échelles spatiales et temporelles.

La pédagogie repose sur une immersion dans un climat euro-méditerranéen, climat vers lequel pourrait évoluer la métropole clermontoise, afin d'observer archétypes, matières et dispositifs low-tech qui conditionnent des manières d'habiter dans les « Suds », sans céder à la caricature des climats à venir. Ce déplacement climatique interroge en retour nos modes d'habiter, dans une exigence de sobriété énergétique. Le projet de M2 projettera et représentera des formes et esthétiques architecturales conditionnées par les limites planétaires. Il négociera avec une complexité croissante en termes d'énergies, de ressources et d'usages, affirmant la capacité de l'architecture à produire des actes politiques situés.

- M2.S9 Mondes climatiques (fiche UE pré-saisie le 08/07 - JJ – n'a pas fonctionné, à refaire)
 L'atelier du S9 Mondes climatiques vise à dessiner les transitions possibles d'une zone critique à partir de la connaissance d'un climat habité euro-méditerranéen.
 Fabriquer une connaissance comparative des enjeux climatiques ici sur le territoire métropolitain et ailleurs dans un climat des Suds pour révéler les conditions futures du réchauffement climatique et situer les enjeux qui s'y jouent.
 Enquêter sur le terrain pour identifier, éprouver et relever la complexité de la ville contemporaine en situation de marge : des situations à réparer, des ressources à activer, des potentiels climatiques, des dispositifs déjà efficaces, d'autres à adapter. Révéler des enjeux pour initier des dynamiques, des formes et des esthétiques de transformation dans des situations environnementales menacées aux ressources limitées
 Dessiner des récits alternatifs frugaux du point de vue des défis climat-énergie et projeter, par une économie de moyens, de nouvelles cohabitations entre milieux.
 "Mondes climatiques" est un espace réflexif pour voir au-delà du monde actuel, son régime climatique, ses dérives, ses altérations visibles et invisibles : pollutions, diminution des ressources, rareté de l'eau, privations, artificialisations...
- M2.S10 Habiter le climat
 En prolongeant les travaux engagés au S9, l'atelier du S10 explore les esthétiques et les formes habitables que produit un climat en transformation, en confrontant les étudiant·es à des situations architecturales concrètes d'un territoire euro-méditerranéen vécu. Il s'agit d'anticiper par le projet les conditions d'habitabilité futures en engageant des démarches de

transformation de l'existant ancrées dans une réflexion prospective sur les modes de vie, les usages et les ressources.
Comprendre et intervenir sur l'existant : déceler ses potentialités climatiques, spatiales et constructives pour les mettre au service d'une intention architecturale
Concevoir avec le climat à plusieurs échelles, du territoire au détail, en mobilisant les outils de la conception bioclimatique
Formuler des intentions architecturales et esthétiques situées, argumentées par rapport à la culture architecturale et aux enjeux écologiques contemporains
Conduire une démarche de conception réflexive et autonome en vue de la soutenabilité du PFE

Encadrement ADE HMONP : 10h équivalent TD.

La présentation des enseignements est consultable sur le site de l'ENSACF :
<https://www.clermont-fd.archi.fr/> ("Le livret de l'étudiant 2025-26" en page d'accueil Actualités).

3. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le·la candidat·e devra participer à des séances d'atelier de projet, TD, séminaire et jurys.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux processus d'admission des futur·es étudiant·e·s.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat·e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- ses motivations à s'inscrire dans les enseignements présentés ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du·de la candidat·e, l'énonciation de propositions qu'il·elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.

Le·la candidat·e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une expérience d'enseignement au sein des ENSA ;
- Une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l'« ici », tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoires éloignés les « AILLEURS » ;
- Une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;

Commenté [FA1]: dans les enseignements?

Commenté [MG2]: souhaité ou bienvenu?

Commenté [JJ3R2]: souhaité je pense pour un MCA, non?

- Une pensée critique sur la relation entre l'architecture et la question environnementale ;
- Un engagement dans un parcours de recherche sera apprécié.

2- Expériences et compétences spécifiques au poste

- Une expertise orientée héritage XXe et contemporain avec la capacité de transmettre une méthodologie d'intervention : diagnostic des différentes valeurs d'un existant, anatomie constructive, potentialités d'évolution, culture située des approches de transformation architecturale et ses évolutions.
- Une pratique professionnelle engagée sur des problématiques transcalaires de transformation, réparation du bâti existant ordinaire ;
- Une approche réflexive du projet de transformation à l'ère de la finitude des ressources
- Une approche réflexive du projet de transformation, capacité à articuler, projet et théorie amenant à problématiser des esthétiques et des spatialités adaptées au climat en réchauffement.

3 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La fiche de poste concerne plus spécifiquement l'année de **licence 3 et en master dans le Domaine d'études ETEH**.

En Licence :

Conception architecturale et urbaine, cultures et sociétés, expression et représentation, sciences et techniques, parcours personnel (langues vivantes, cours de soutien, stages, double cursus architecte-ingénieur) constituent la structure récurrente en 5 UE pour chaque semestre. Chaque semestre est thématiqué ; les thématiques sont transversales et s'appliquent à toutes les unités d'enseignement et toutes les disciplines enseignées, pour proposer une pédagogie lisible et progressive, en adéquation avec les enjeux environnementaux et sociétaux contemporains. Ainsi la Licence 1 porte la thématique Espace/terre et climat ; elle initie les étudiants à l'architecture située et permet d'aborder les enjeux contemporains comme le changement climatique, l'artificialisation des sols et l'érosion de la biodiversité. Le confort d'usage est désormais étudié en lien avec le confort climatique et les sensations corporelles. La Licence 2, autour de Lieu/ressources et matières, est centrée sur la compréhension des lieux et de leurs ressources. Les étudiants travaillent sur les matériaux, leurs circuits de production, et leur rôle dans la définition des ambiances et des formes architecturales. La valorisation des existants ordinaires (sols, espaces publics, bâtis préexistants) et l'économie de moyens sont pleinement intégrées à la formation. **La Licence 3, Milieu, biodiversité et écosystème interroge la coexistence entre humains et autres formes de vie. Les projets territoriaux sont développés à l'échelle du bassin de vie, de la biorégion ou du bassin versant. Les étudiants analysent les dynamiques territoriales à travers une lecture fine des niveaux d'organisation du vivant (individu, espèce, population, communauté, écosystème, biome, biosphère), avec désormais l'expertise de spécialistes du vivant pour repenser la réhabilitation des milieux dégradés et les interactions entre territoires urbains, périurbains et ruraux.**

En Master :

Le projet architectural, urbain et territorial tient une place centrale dans la formation et s'accompagne de séminaires et du travail de mémoire, en lien avec les axes du projet scientifique de l'UMR "Ressources". Ce mémoire, de type universitaire, ouvre sur les modalités de construction d'une démarche personnelle de recherche et peut ainsi conduire vers le troisième cycle doctoral. Le DEA est validé par la soutenance d'un projet de fin d'étude.

Le cycle Master se compose d'un parcours au choix dans l'un des quatre domaines d'études (DE) proposés, un socle commun et des enseignements au choix appelés laboratoires. Longtemps

structurée en trois DE, l'ENSACF a choisi d'ouvrir un quatrième DE en 2021. Les DE sont des regroupements d'enseignants formant une équipe pédagogique dans le but de proposer un projet pédagogique en relation avec le projet d'établissement de l'ENSACF. Chaque DE organise les enseignements de projet, de séminaire et de mémoire. Tous développent une approche particulière de la pratique architecturale dans les territoires ruraux.

4 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

- Diplôme d'architecte DPLG ou DE HMONP
- Ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents
- Diplômes ou expériences répondant aux conditions statutaires des maîtres-se-s de conférences associé-e-s (décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LORFTEXT000036608981/2025-09-16>)
- Diplômes ou formation de spécialisation en lien avec la coloration du poste apprécié
- DSA patrimoine apprécié

5. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le 1^{er} septembre à 23h59**, sur démarche numérique :

https://demanche numerique.gouv.fr/commencer/ensacf_recrutement-enseignant-e-s-2026-2027_mca-cd

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du/de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du/de la candidat.e
- un dossier travaux pédagogiques (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- un dossier témoignant de la pratique du candidat
- une **note pédagogique** précisant la vision du/de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du/de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum)
- les **photocopies des diplômes**
- les **justificatifs (indispensables) répondant aux conditions statutaires des maîtres-se-s de conférences associé-e-s**, mentionnés dans l'article 1 du décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LORFTEXT000036608981/2025-09-16>
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** : documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaires et contrats / ou création d'entreprise et avis d'imposition / ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable, etc.)
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3.** est laissée au libre choix du.e candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le.e candidate si il-elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e-s retenu.e-s pour un entretien **seront auditionné.e-s le 9 septembre 2026 en présentiel.**

Les convocations et précisions horaires, seront adressées aux candidat.e-s retenu.e-s pour l'audition, par courriel, **le 4 septembre 2026**

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr, directrice des études
- sur le plan administratif à : veronique.bourrioux@clermont-fd.archi.fr